



Le PESR, c'est :

- Une compétence particulière auprès des équipes et des usagers accueillis en Etablissements et Services Médico - Sociaux - ESMS.
- Une articulation forte entre le social, l'éducatif, le thérapeutique au sein des structures médico-sociales et sanitaires.
- Une démarche innovante fondée sur une dynamique collaborative forte entre l'équipe mobile et l'équipe accompagnant l'utilisateur.

Pour qui ?

- Les enfants et les adolescents âgés de 3 à 20 ans dont les comportements mettent en grande difficulté les établissements ou services médico-sociaux.
- Relevant du champ du handicap (notification MDPH).

Le PESR intervient pour :

- Répondre aux besoins des enfants et adolescents en situation complexe.
- Proposer un soutien aux professionnels des ESMS.
- Proposer d'autres modalités d'accompagnement sur un temps donné.

Dans quels cas nous contacter ?

- Afin d'éviter une dégradation totale de l'accompagnement entraînant une rupture de lien
- Venir en soutien aux professionnels
- Renforcer temporairement les modalités d'accompagnement

Territoire d'intervention : L'ensemble des établissements et des services médico-sociaux du département de l'Oise.
Le PESR intervient en complément des modalités d'accompagnement déjà existantes, SANS S'Y SUBSTITUER.

Directrice : Sophie DAGORNE

Directrice adjointe : Laure AVELINE

Adresse : Plateforme territoriale pour l'autonomie et l'inclusion 284 avenue du Général de Gaulle - 60280 VENETTE

Tél : 03 64 60 00 06

Courriel : pesr.oise@nouvelleforge.com